

CHAMBRE DES COMMUNES

Le mardi 12 mai 1981

La séance est ouverte à 2 heures.

● (1405)

AFFAIRES COURANTES

[Traduction]

LE GRAIN

LE COÛT DE PRODUCTION—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. Gordon Taylor (Bow River): Madame le Président, j'invoque l'article 43 du Règlement au sujet d'une affaire urgente. Étant donné que la Commission canadienne des grains a annoncé que les tarifs de manutention des grains allaient augmenter de 10 à 50 p. 100 cet été et comme les agriculteurs tirent déjà le diable par la queue à cause du coût élevé de tout ce qu'ils achètent, notamment l'outillage, et des hausses inutiles attribuables à la conversion au système métrique et à cause aussi des taux élevés d'intérêt et d'une inflation sans précédent, je propose, appuyé par le député d'Athabasca (M. Shields):

Que le gouvernement canadien donne l'exemple et trouve des solutions en vue de contenir le coût de production en majorant les recettes des producteurs et en éliminant les frais, les taux et les impôts superflus avant que l'industrie ne soit anéantie.

Mme le Président: Cette motion recueille-t-elle le consentement unanime?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

* * *

L'ÉCONOMIE

L'AUGMENTATION DES PRIX ALIMENTAIRES—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. Stan Darling (Parry Sound-Muskoka): Madame le Président, j'invoque l'article 43 du Règlement au sujet d'une affaire extrêmement urgente. Selon certains chiffres publiés récemment par Statistique Canada, les produits alimentaires que les consommateurs pouvaient acheter avec \$1 en 1971 leur coûtent maintenant \$2.85. En outre, les prix alimentaires ont augmenté de façon tellement astronomique depuis que le gouvernement actuel a pris le pouvoir qu'ils ont forcé beaucoup de Canadiens à se mettre au régime puisque le dollar permet maintenant tout juste de s'acheter un pain. Je propose donc, avec l'appui du député de Prince Edward-Hastings (M. Ellis):

Que le ministre des Finances, aussi impitoyable que passif, dise à la Chambre quelles mesures il a l'intention de prendre dans l'immédiat pour aider les Canadiens qui ont de plus en plus de difficulté à nourrir leurs familles.

Mme le Président: La Chambre consent-elle unanimement à débattre cette motion?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

* * *

LA SOCIÉTÉ DU CRÉDIT AGRICOLE

L'AUGMENTATION DES RESSOURCES FINANCIÈRES—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. Vic Althouse (Humboldt-Lake Centre): Madame le Président, j'invoque les dispositions de l'article 43 du Règlement au sujet d'une affaire pressante. Étant donné que les intérêts comptent maintenant pour plus de 15 p. 100 de tous les frais des exploitants agricoles, soit entre 1.5 et 2 milliards de dollars, et étant donné que les faillites agricoles se multiplient suivant une progression géométrique, puisqu'elles ont augmenté de 78 p. 100 entre 1979 et 1980 et de plus de 70 p. 100 au cours du premier trimestre de 1981 par rapport à ce qu'elles avaient été au cours de la période correspondante de 1980, je propose, avec l'appui du député de The Battlefords-Meadow Lake (M. Anguish):

Que la Chambre ordonne au ministre de l'Agriculture d'intervenir immédiatement aux fins d'augmenter de 150 millions de dollars les ressources financières dont dispose la Société du crédit agricole et de permettre aux agriculteurs qui prennent leur retraite d'investir dans la Société du crédit agricole.

Mme le Président: Y a-t-il consentement unanime à l'égard de cette motion?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

* * *

[Français]

L'UNITÉ NATIONALE

ON DEMANDE DE PRENDRE DES MESURES EN VUE DE CONTRECARRER LES PRÉSUMÉS PLANS DES PÉQUISTES—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. Marcel Dionne (Chicoutimi): Madame le Président, en vertu des dispositions de l'article 43 du Règlement, je demande le consentement unanime de la Chambre pour présenter une motion se rapportant à une question urgente et importante.

Étant donné que selon un article signé Normand Girard et publié dans le *Journal de Montréal* le 6 mai dernier le Parti québécois s'engage sur la voie officieuse du séparatisme, étant donné qu'on révèle à la population les manœuvres trompeuses qu'entend utiliser le Parti québécois pour parvenir à ses fins, je propose, appuyé par l'honorable député d'Abitibi (M. Gingras):